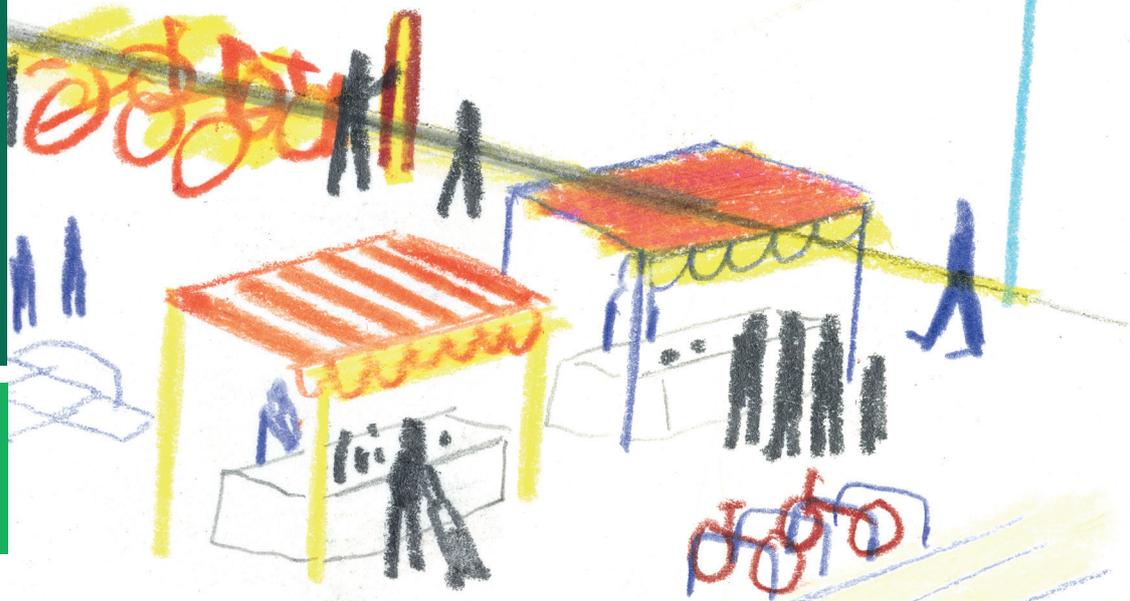


De la ville historique à la ville durable

Expérimentations et innovations autour des démarches ÉcoQuartier et Petites Cités de Caractère®



Il n'y a pas de modèle d'ÉcoQuartier, mais autant d'écoquartiers qu'il y a de contextes locaux singuliers. Initiée à l'occasion du « Grenelle de l'environnement » et lancée en 2009 dans le cadre du Plan Ville Durable, la démarche ÉcoQuartier favorise l'émergence de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville. La démarche s'enrichit en 2012 avec la création du label ÉcoQuartier, pour garantir la qualité des projets dans tous les aspects de l'aménagement durable, et quel que soit le territoire sur lequel ils sont implantés.

La démarche s'enrichit en 2012 avec la création du label ÉcoQuartier, pour garantir la qualité des projets dans tous les aspects de l'aménagement durable, et quel que soit le territoire sur lequel ils sont implantés.

Un référentiel pour guider les projets



Pour aider les porteurs de projet, le ministère a élaboré, dès 2011, le référentiel ÉcoQuartier. Ce référentiel est à la fois un cadre de référence et un guide méthodologique pour concevoir un aménagement durable dans une approche intégrée, en décrivant les fondamentaux de la ville durable et comment les concrétiser. Celui-ci est structuré autour de quatre dimensions (regroupant 20 engagements et 55 notions au total) :

1 / Démarche et processus, 2 / Cadre de vie et usages, 3 / Développement territorial, 4 / Environnement et climat.

Une démarche applicable à toutes les échelles par des projets contextualisés et co-élaborés localement

Les projets d'aménagement durable peuvent s'engager dans tous types de territoires qu'ils soient très denses et urbains comme distendus et ruraux. Elle vise en priorité à favoriser les projets de renouvellement de la ville existante, la reconquête des friches et la densification pertinente. Les objectifs de revitalisation des centralités, de zéro artificialisation nette, de protection et de valorisation des espaces naturels et de mise en valeur de tous les patrimoines sont parfaitement intégrés et assumés.



Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 d'une volonté de ne pas voir disparaître le riche patrimoine de petites villes historiques. Implantées dans des sites d'exception, ces cités ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et

industrielles de la France. L'objet de Petites Cités de Caractère® est de valoriser ces communes atypiques, entre urbanité et ruralité : à la fois rurales par leur implantation et leur population limitée – communes de moins de 6000 habitants – et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. Le premier objectif de Petites Cités de Caractère® est de valoriser l'unicité de ces cités et de placer le patrimoine au cœur de l'attractivité et de la qualité du cadre de vie, construisant ainsi la (petite) ville de demain, contemporaine, durable, attractive et accueillante.

Une charte de qualité pour accompagner les communes

Répondant à une charte de qualité exigeante, les associations Petites Cités de Caractère® rassemblent aujourd'hui plus de 200 communes à travers la France.



Un projet touristique

Petites Cités de Caractère® est aussi un projet touristique, invitation à la découverte d'une cité, à la rencontre avec ses patrimoines, son architecture et ses habitants. Les Petites Cités de Caractère® se révèlent à travers des randonnées urbaines qui proposent de flâner et déambuler dans un cadre historique remarquable. Avec une approche très inclusive, une double promesse est faite au visiteur : une expérience de tourisme culturel et durable, et une immersion le temps d'une visite dans cet art de vivre « à la Française », baigné de culture et de patrimoines.



En 2020 - 2021, quatre ateliers furent organisés avec les Petites Cités de Caractère® et les acteurs ÉcoQuartier du Grand Est autour de la rencontre entre le référentiel ÉcoQuartier et la charte des Petites Cités de Caractère®. Voici la synthèse de ces ateliers.



La rencontre entre

le référentiel
ÉcoQuartier

la charte
Petites Cités de Caractère®

✓ **Engagement** : valoriser le patrimoine naturel et bâti, l'histoire et l'identité du site.

✓ **Engagement** : mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable, avec un règlement adapté et actualisé.

✓ **Engagement** : réaliser des projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire.

✓ **Engagement** : mettre en pratique les principes liés à l'expression des droits culturels et au développement durable.

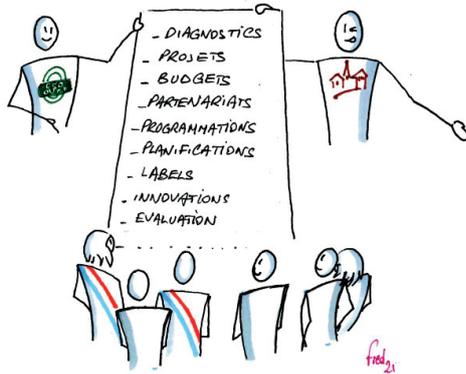
✓ **Engagement** : contribuer à un développement économique local, durable, équilibré, social et solidaire.

✓ **Engagement** : intégrer de manière raisonnée les dispositifs de transmission et distributions des énergies renouvelables.

Dimension 1

Démarche et processus

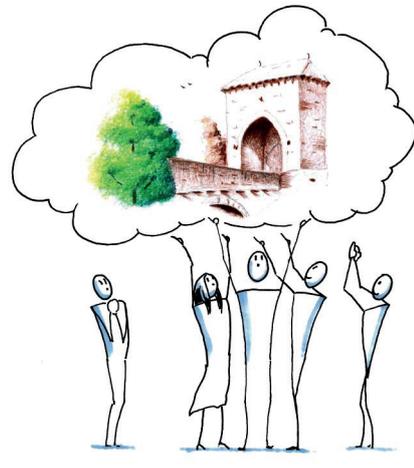
Réaliser ensemble des projets de façon programmée et budgétée, en tenant compte des usages et des contraintes, en pleine concertation et avec responsabilité, sur le long terme.



Dimension 2

Cadre de vie et usages

Le patrimoine, c'est la somme des héritages qui fonde l'identité des territoires, une culture commune à partir de laquelle la ville se réinvente, solidaire et durable.



Parole d'élus Petites Cités de Caractère®

C'est tout l'enjeu des Sites Patrimoniaux Remarquables dans nos communes : faire du règlement non pas une somme de contraintes mais des préconisations pour intervenir sur le bâti public, le bâti privé, les espaces publics, et être ainsi tous acteurs d'un même projet.

Roger Bataille,
Maire d'Ervy-le-Châtel

Parole d'élus Petites Cités de Caractère®

Le patrimoine et la culture font l'identité et l'unicité des territoires : travailler sur le récit commun, c'est une porte d'entrée privilégiée vers le développement et la ville durable.

Lydie Barbaux,
Maire de Plombières-les-Bains



Joinville, chantiers participatifs
Crédit : mairie de Joinville



Grenoble, ZAC de Bonne
Crédit : Luli Images (studio la Mecanoweb)



Forcalquier, ÉcoQuartier Historique
Crédit : Luli Images (studio la Mecanoweb)



Joinville, vue d'un jardin privé
Crédit : la mairie de Joinville

✓ **Engagement** : encourager chacun à participer, contribuer et prendre sa part aux actions engagées par le biais d'outils de médiation et de participation citoyenne.

✓ **Engagement** : travailler en priorité sur la ville existante.

✓ **Engagement** : encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public.

✓ **Engagement** : mettre en oeuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité.

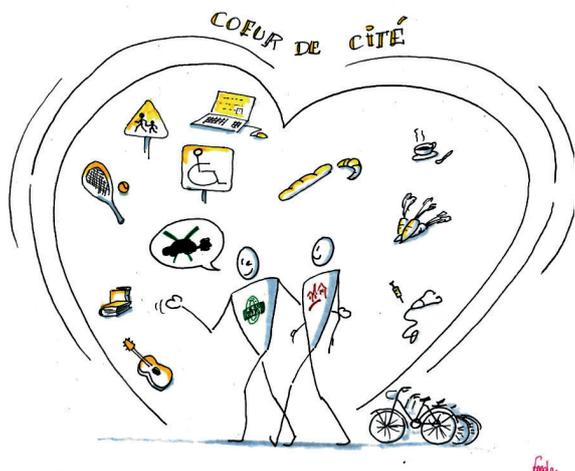
✓ **Engagement** : (ré)investissement des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages.

✓ **Engagement** : proposer un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter au changement climatique et aux risques.

Dimension 3

Développement territorial

Un territoire vivant, attractif et dynamique où l'on y trouve à proximité toutes les diversités de fonctions accessibles avec des alternatives à la voiture thermique individuelle et des filières locales permettant le développement des circuits courts et de l'économie sociale et solidaire.



Parole d'élus Petites Cités de Caractère®

C'est l'essence même des Petites Cités de Caractère® : en maintenant habitat, commerce et services dans les cœurs historiques requalifiés, on limite de facto l'étalement urbain.

Etienne Marasi, Maire de Vignory



Sézanne, vue générale
Crédit : Mathieu GIRARD

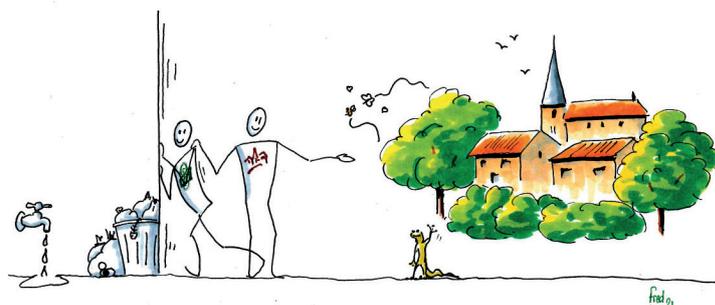


Grenoble, ZAC de Bonne
Crédit : Luli Images (studio la Mecanoweb)

Dimension 4

Environnement et climat

La valorisation du patrimoine implique également la renaturation des espaces publics, nécessaire au bien-être en ville, et le travail de pédagogie envers les citoyens inclut naturellement ce sujet ainsi que la sensibilisation à la réduction des déchets et de la consommation en eau.



Parole d'élus Petites Cités de Caractère®

De plus en plus de personnes sont sensibles à la qualité du cadre de vie : c'est une porte d'entrée pour construire des cités modernes et attractives à partir des villes historiques.

Jérôme End, Maire de Vic-sur-Seille



Les Forges, ferme forgeronne
Crédit : Luli Images (studio la Mecanoweb)



Ervy-le-Châtel, jardin médiéval
Crédit : Franck Fouquet



Et maintenant



Trois Petites Cités de Caractère® retenues dans l' « Accélérateur de Projets Citoyens » lancé par ÉcoQuartier : Melle, Plombières-les-Bains, Saint-Bonnet-le-Château.



Engagement et poursuites de démarches EcoQuartier dans des Petites Cités de Caractère® : suivre et apprendre d'un projet en secteur protégé (Saint-Benoit-sur-Loire, Jugon-les-Lacs, Menet, Beaulieu-les-Loches, ...).

Petites Cités de Caractère® de France rejoint la commission nationale ÉcoQuartier en novembre 2020 et s'implique dans les expertises et les délibérations pour la labellisation lors de la campagne 2021.

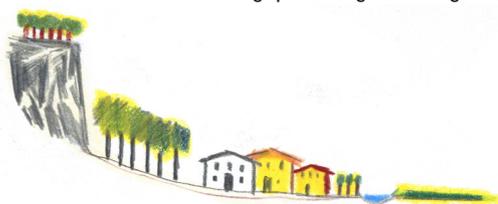


Un enjeu : Ouvrir à d'autres acteurs, les sensibiliser à la démarche :

- qualité architecturale et paysagère,
- information et éducation,
- tourisme et attractivité territoriale,
- aménagement durable favorable au bien-être et à la santé,
- participation citoyenne et co-construction,
- etc.



Vers une feuille de route ÉcoQuartiers 2030 : Engagement d'un cycle de séminaires partenariaux le 14 septembre 2021 à Laval et jusqu'en décembre 2021 avec remise des travaux à Mme Wargon, Ministre déléguée à la Transition écologique chargée du Logement.



Invitation du correspondant ÉcoQuartier dans les DDT et / ou les DREAL aux commissions Petites Cités de Caractère®.

Contacts

ÉcoQuartier

François KELLERHALS HOSSO - chargé de mission
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

Petites Cités de Caractère®

Laurent MAZURIER - directeur
petitescitesdecaractere@gmail.com